

35 - IMMEUBLES ACHEVES

(en euros hors taxes)

- 351 - LOTISSEMENTS ET TERRAINS AMENAGES**
352 - OPERATIONS GROUPEES, CONSTRUCTIONS NEUVES
353 - OPERATIONS D'ACQUISITION-REHABILITATION-REVENTE
354 - CONSTRUCTIONS DE MAISONS INDIVIDUELLES (CCMI) (a)
357 - AUTRES TRAVAUX ACHEVES
358 - LOGEMENTS TEMPORAIREMENT LOUES

Opérations							Prévisions				Réalizations en fin d'exercice										Reste à vendre		Dépréciations		
N° inventaire	N° de compte	Localisation, désignation	Dates		Lots		Prix de revient		Prix de vente		Prix de revient				Coût des lots vendus sortis des stocks (c/359)	Ventes				Nombre	Montant				
			Ouverture de chantier	Achèvt des travaux	Nature (b)	Nombre	Initial	Actualisé	Initial	Actualisé	Coût de prod. (c/35) (c)	Coûts non imputés				Total (e)	Actes notariés		Réservations (f)			Nombre		Montant	
												Frais financiers (d)	Frais de commercialisation	Autres frais généraux			Nombre	Montant	Nombre						Montant
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22 (7-18-20)	23 (11-19-21)	24		
sans objet	351 352 353 354 357 358	sans objet	sans objet	sans objet	s/o										0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00							0 0 0 0 0 0	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00		
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	

(a) Ces opérations peuvent être regroupées sur une ligne dans le tableau.

(b) L (logement individuel), LC (logement collectif), LA (location-accession), LT (lotissement), C (locaux commerciaux)

(c) Total colonne 12 - Total colonne 17 = comptes 351 à 358.

(d) Frais financiers sur financements externes, qui n'ont pas été imputés en compte 35 (notamment intérêts postérieurs à l'achèvement).

(e) La différence entre ce prix de revient total en fin d'exercice et le prix de revient provisionnel actualisé (col.9) correspond à des charges supplémentaires prévisibles non imputables en compte 35.

(f) Contrats préliminaires de réservation, non encore concrétisés en contrat notarié.